

GESTION TECHNIQUE D'UN PATRIMOINE IMMOBILIER- PROPRIETAIRE - Distanciel

Cette formation développe les systèmes de gestion de la maintenance pour un propriétaire d'un patrimoine existant, d'un bâtiment existant ou dès sa programmation.

Objectifs opérationnels

- Conduire et/ou réorganiser un système de gestion technique sur un patrimoine immobilier existant ou une installation neuve dès la programmation
- Choisir un mode de gestion et une stratégie de maintenance adaptés au patrimoine

Public Concerné

- Directeurs immobiliers
- Gestionnaires de patrimoine
- Asset managers
- Directeurs techniques
- Facilities managers
- Maîtres d'ouvrages
- Maîtres d'oeuvre et assistants à maîtres d'ouvrages

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Cycle de vie d'une construction

Coût global d'une construction

- Notions de base
- Exemples d'application

Enjeux de la gestion technique du patrimoine immobilier

- Enjeux économiques, techniques, sociaux, environnementaux, énergétiques et juridiques

Responsabilité du propriétaire

Responsabilités de l'exploitant

Méthodes de gestion technique immobilière

- Critères décisionnels de la politique de gestion technique immobilière : type de site et d'exploitation, qualité et continuité de fonctionnements attendus, réglementation, budget, etc.

- Stratégie et organisation de la gestion technique immobilière

- Modes de défaillance et leur criticité

Politique d'exploitation et de maintenance d'un patrimoine

- Modes et gammes de maintenance : préventif - systématique, préventif-prédictif, curatif et correctif.

- Choix du type de maintenance adaptée

- Périmètre et mode des prestations : internalisation ou externalisation

- Architecture d'un système de gestion de la maintenance

- Planification du GER (Gros Entretien et Renouvellement)

- Organisation des interventions

Optimisation de la gestion technique immobilière

- Définition des objectifs quantifiés en fonction des caractéristiques techniques du patrimoine et des types d'exploitation des bâtiments

- Pilotage et suivi des résultats

- Processus d'externalisation

Obligation de Conformité réglementaire

- Garantir la conformité initiale et en cours d'exploitation du patrimoine immobilier

- Obligations réglementaires de maintenance et de contrôle

- Prise en compte et prévention des risques dans l'organisation et lors d'interventions

Diagnostic de bâtiment

- Évaluation de l'état des bâtiments et de leur qualité
- Réalisation d'un diagnostic de bâtiment
- Définition et gestion du coût global

Optimisation de la durée de vie

Anticipation du vieillissement du patrimoine

Travaux de maintenance

- Planification des travaux
- Coût global : leviers d'action

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exercices d'application et d'échanges d'expérience.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et assistant maître d'ouvrage.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com